

Quand la ville devient une cible

Entretien avec Bruno Marot

GILLES PINSON

Urbaniste et chercheur, Bruno Marot étudie la manière dont les conflits transforment les villes, mais aussi comment l'urbanisme peut devenir un instrument de domination. À partir de Beyrouth, de Gaza, de Belfast ou de Sarajevo, il montre que la destruction ne vise pas seulement les bâtiments : elle peut chercher à rendre impossible une vie collective. Reconstruire n'est jamais un geste neutre, mais toujours un choix politique sur les populations, les usages et les formes de coexistence que l'on veut rendre possibles ou impossibles.

On entend les urbanistes parler d'aménagement et de construction, plus rarement de guerre et de destruction. Que permet de comprendre le regard de l'urbaniste sur les rapports entre ville et guerre ?

Je suis entré dans ce sujet par la reconstruction et par le rôle qu'y joue l'urbanisme dans sa capacité à créer les conditions spatiales et sociales d'une paix et d'une coexistence durables. Mais l'urbanisme permet aussi de comprendre la manière dont on fait la guerre dans un monde de plus en plus urbain.

En Ukraine, à Gaza ou au Liban, comme auparavant en Yougoslavie ou en Syrie, les guerres contemporaines sont de plus en plus asymétriques, opposant des adversaires (étatiques ou non) aux forces déséquilibrées, et se déroulent de plus en plus dans des contextes densément peuplés à l'heure où l'urbanisation rapide est un phénomène planétaire. Or les formes matérielles de la ville (infrastructures, réseaux, logements, mobilités) influencent la manière de faire la guerre, tant dans ses objectifs que dans ses modalités. Combattre en ville oblige les militaires et les combattants à réviser leurs stratégies et leurs pratiques, comme l'illustre la rapide montée en puissance de l'usage des drones. Détruire une ville aujourd'hui, ce n'est pas uniquement détruire des bâtiments : c'est désorganiser des systèmes urbains et fragiliser durablement les capacités d'une société à fonctionner et à s'organiser.

La ville n'est ainsi plus seulement un terrain de guerre : elle en devient souvent une cible principale. Elle est attaquée pour ce qu'elle est : un centre économique, politique et logistique, un environnement social et culturel de relations, d'identité et de mémoire, un lieu de revendication et un symbole de coexistence. S'attaquer à Beyrouth ou à Sarajevo, c'est par exemple s'attaquer à des villes qui ont longtemps incarné une coexistence fragile mais réelle entre différents groupes ethniques, culturels ou religieux. C'est chercher à rendre cette coexistence impossible. S'attaquer à Kiev ou à Kharkiv, c'est s'attaquer à des symboles de la résistance ukrainienne face à l'impérialisme de Vladimir Poutine. Dans d'autres contextes, la ville est un espace d'affirmation et d'opposition politique, d'émancipation, et d'autodétermination. Lorsque Donald Trump lance les troupes de l'ICE contre les villes « libérales » aux États-Unis, il s'attaque à ces projets-là.

Vous utilisez la notion d'urbicide, notamment à propos de Gaza. Comment la définir précisément ? Où se situe la différence entre destruction matérielle et destruction de la possibilité même de faire société ?

La notion d'urbicide, qui ne dispose pas à ce jour d'une définition juridique précise en droit international, pose d'abord la question de l'intentionnalité. Quand une ville est le théâtre d'opérations militaires, certaines destructions peuvent être présentées comme de « simples » dommages collatéraux. Parler d'urbicide, c'est envisager autre chose : la



destruction volontaire et planifiée des conditions matérielles qui rendent la vie urbaine possible. Il ne s'agit donc pas seulement de raser ou d'endommager des bâtiments civils, mais de détruire de manière systématique les logements, les écoles et les universités, les hôpitaux, les réseaux d'eau ou d'électricité, ainsi que les lieux culturels et religieux où se nouent les relations sociales et où des communautés ont construit leur histoire, souvent depuis plusieurs siècles. La ville est une réalité géographique, physique et matérielle, mais elle a aussi une épaisseur politique, historique et sociale. Elle existe à travers des lieux, des pratiques et une mémoire collective. L'urbicide consiste à détruire intentionnellement cet ensemble de réalités physiques et immatérielles qui font une ville. Les paysages de ruines observées à Gaza et dans le sud du Liban en offrent aujourd'hui une illustration extrême. Une part considérable du tissu urbain – jusqu'à 80 % dans certaines zones – a été endommagée ou rasée, non seulement au cours des combats, mais aussi par des destructions systématiques à l'explosif ou au bulldozer. On est alors

dans une stratégie militaire et politique qui vise à rendre sinon impossible, du moins aussi difficile que possible, le retour à une vie urbaine après la guerre.

Vous avez beaucoup travaillé sur Beyrouth, en montrant que l'après-guerre ne signifie pas nécessairement un retour à la paix urbaine. En quoi les politiques de reconstruction peuvent-elles prolonger ou reconfigurer les rapports de force issus d'un conflit ?

En reprenant librement la formule de Clausewitz, on pourrait dire que la reconstruction est parfois la continuation de la guerre par d'autres moyens. Dans le débat public, elle est souvent réduite à sa dimension matérielle autour des bâtiments et des infrastructures. Pourtant, reconstruire une ville, surtout une capitale, revient aussi à reconstruire un système politique et institutionnel et à reconstruire l'État et des services publics. Toute reconstruction répond à une question simple : quelle société souhaite-t-on voir renaître ? De quel projet politique est-elle le nom ? Quelle vision de la ville porte-t-elle ?

Beyrouth Sud ravagée le 14 août 2006. © LALLA-ALI (pseudo Flickr), Creative Commons BY-ND 4.0.



À Beyrouth, le centre-ville a été largement détruit pendant mais aussi après la guerre, alors qu'il était un creuset du vivre-ensemble de par la présence de ses souks, de ses institutions éducatives ou tout simplement d'une gare routière qui desservait l'ensemble de la ville et du pays. Le projet retenu après-guerre n'a pas réellement cherché à recréer cet espace ouvert à toutes et tous, permettant une coexistence entre les différentes communautés et différentes fonctions urbaines. Il a privilégié un urbanisme et des architectures tournés vers l'immobilier financiarisé et la consommation de luxe, sans lien réel avec le passé de la ville. Cette reconstruction a accompagné le partage du pouvoir et des ressources entre les principaux responsables communautaires sortis de la guerre, qui se sont ainsi réparti le « gâteau de la reconstruction » – notamment à travers le secteur du foncier et de l'immobilier.

Ces questions se sont posées dans d'autres territoires, selon des modalités très différentes. En Irlande du Nord, par exemple, la gestion de l'après-guerre civile répondait à une question : les communautés ont-elles vocation à vivre ensemble ? À Belfast, le choix a été celui d'une coprésence plutôt que d'une coexistence, avec des quartiers séparés par les « murs de la paix ». Même si cette vision a pu évoluer avec, par exemple, la mise en place de « quotas » entre catholiques et protestants au sein d'un même immeuble de logement social.

À Gaza, la destruction massive du bâti et des infrastructures s'accompagne de scénarios de reconstruction, comme la « Riviera » proposée par Donald Trump. Est-ce un exemple d'instrumentalisation de la reconstruction comme levier de dépossession ou de continuation de la guerre ?

La question à se poser est toujours la même : une reconstruction pour matérialiser quel projet politique ? Tant que l'avenir politique et institutionnel de Gaza reste indéterminé et que la guerre continue, parler de reconstruction demeure très abstrait. Reconstitue-t-on pour permettre aux Palestiniens de rester, de retrouver une vie collective et pour accompagner, par un projet urbain et territorial, le projet national palestinien ? Ou reconstruit-on, au contraire, pour accélérer leur déplacement, réduire leur territoire et prolonger une logique de colonisation et d'exil forcé, à l'image de ce qui se passe en Cisjordanie ?

Vient ensuite une question corollaire : où reconstruira-t-on, sous quelle autorité, avec quels financements, et quelle autorité sera compétente sur les

espaces concernés ? Aujourd'hui, environ 40 % de la bande de Gaza est occupée par l'armée israélienne, au-delà d'une « ligne jaune » que les Palestiniens ne peuvent franchir. La reconstruction sera-t-elle conduite par les autorités israéliennes, par une autorité palestinienne ou sous mandat international, celui de l'ONU ou du Board of Peace de Donald Trump ? Plusieurs scénarios existent, mais tant qu'aucune perspective politique ne se dessine pour l'avenir de Gaza, toute ambition de reconstruction reste bloquée. Une reconstruction peut autant réparer, que sélectionner, exclure et déposséder, par exemple à travers l'accès au foncier et aux services urbains. Lorsqu'elle inscrit dans l'espace le rapport de force produit par les armes, elle relève bien de la continuation de la guerre.

Dans vos travaux, vous invitez à ne pas opposer trop simplement les villes en guerre et les villes en paix. Est-ce à dire que les villes et les politiques urbaines « ordinaires » sont aujourd'hui imprégnées de logiques militaires ?

C'est un champ de recherche en plein développement. L'idée clé est qu'il peut exister un continuum entre, d'un côté, l'urbanisation de la guerre contemporaine et, de l'autre, une militarisation de la fabrique urbaine. Ces phénomènes ont d'abord été observés dans les métropoles du Sud global, avec l'apparition des *gated communities* (résidences fermées, ndlr), le déploiement de technologies de surveillance ou encore la militarisation du maintien de l'ordre.

Les villes du Nord ne sont pas épargnées. En annonçant un troisième Programme national de rénovation urbaine (PNRU), le Premier ministre français souhaite visiblement faire de la fabrique de la ville un levier de lutte contre le trafic de drogue. On voit ainsi se renforcer la volonté d'assigner à l'urbanisme de nouveaux objectifs de gestion des espaces et des populations dans une logique sécuritaire. Les formes de présence policière en ville ont également évolué. Lors du mouvement des Gilets jaunes ou des révoltes urbaines de 2023, la présence de véhicules blindés dans certaines villes a rendu cette évolution spectaculaire.

L'architecture et l'aménagement peuvent aussi être mobilisés pour améliorer la surveillance, dégager les lignes de vue ou faciliter les interventions policières. Il ne s'agit pas d'un urbanisme de guerre au sens strict, mais d'un urbanisme défensif qui emprunte, par petites touches, aux doctrines, aux pratiques et aux technologies militaires.



Quelle est la responsabilité des professionnels de la ville (urbanistes, architectes, ingénieurs) face à ces évolutions ? Peuvent-ils porter un urbanisme de paix, et à quoi pourrait-il ressembler ?

Je réserverais l'expression « urbanisme de guerre » aux zones de conflit, où la responsabilité des acteurs de la production urbaine peut être directe. En Cisjordanie occupée, par exemple, les politiques de colonisation passent par la construction de routes, d'infrastructures et de villes nouvelles. Les administrations, les cabinets d'architecture ou les agences d'urbanisme qui y contribuent prennent part à un projet politique dont les objectifs sont difficiles à ignorer. La responsabilité politique et morale des professionnels est donc directement engagée. Dans les pays en paix, la militarisation de certains acteurs ou de certains aspects de la fabrique urbaine n'en fait pas pour autant un urbanisme de guerre. Les professionnels peuvent participer à des dispositifs de

contrôle ou d'exclusion, sans toujours mesurer leurs implications politiques et éthiques. Il me semble toutefois que les formations devraient davantage insister sur le fait que l'urbanisme n'est jamais une activité purement neutre ou technique. Les professionnels de la ville ont un rôle et une responsabilité politiques. Où et pour qui construire des logements ? Comment desservir un quartier ? Qui peut accéder au foncier ou aux services urbains ? Autant de questions qui impliquent des choix et produisent des effets très concrets d'inclusion ou d'exclusion. Un urbanisme de paix chercherait donc à favoriser la coexistence, la justice et l'égalité d'accès à la ville. Il ne se définirait pas seulement par l'absence de guerre, mais par sa capacité à créer les conditions matérielles, sociales et territoriales d'une vie commune. L'urbanisme est ainsi, à bien des égards, une activité politique qui façonne et matérialise les structures et dynamiques de pouvoir. _

Gaza en 2023. © Jaber Jehad Badwan, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.

